

OFFRE OU PROMESSE UNILATÉRALE DE CONTRAT DE TRAVAIL

DÉFINITION

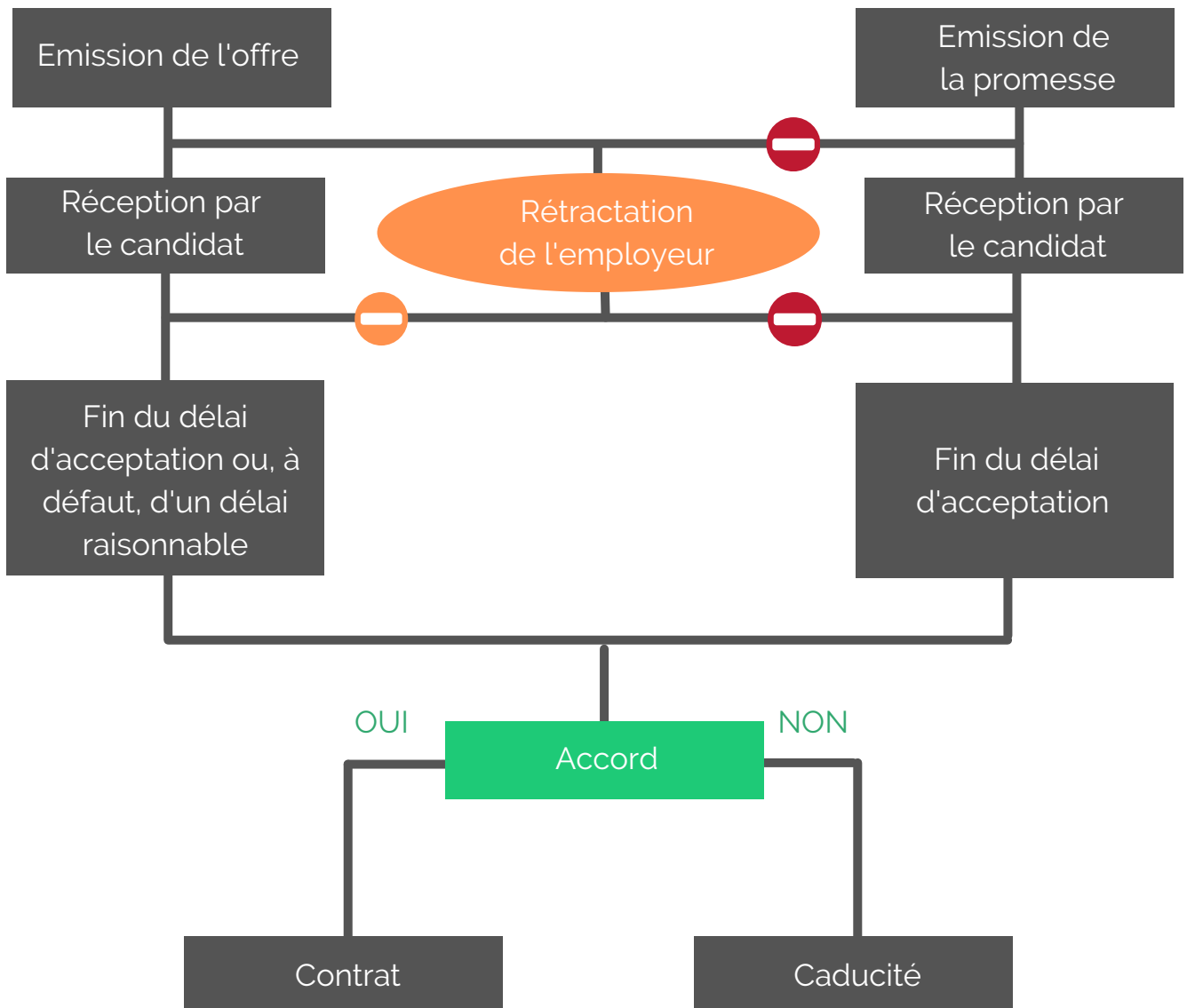
Dans le cadre des négociations précontractuelles, l'employeur peut adresser au candidat :

- **Soit une offre de contrat de travail, qu'il pourra rétracter dans certaines conditions,**
- **Soit une promesse unilatérale de contrat de travail, qu'il ne pourra plus rétracter.**

Dans les deux cas, l'offre et la promesse sont constituées par une proposition d'engagement, adressée à une personne désignée et comportant des éléments suffisamment précis pour définir le poste proposé.

Elles se distinguent de l'offre d'emploi, qui n'est pas communiquée à une personne désignée.

Elles ne doivent pas non plus être confondues avec de simples pourparlers, qui ne présentent pas d'engagement formel.



- A défaut, l'employeur peut voir sa responsabilité contractuelle engagée et être condamné au versement de dommages et intérêts pour rupture abusive.



- A défaut, l'employeur peut voir sa responsabilité extracontractuelle engagée et être condamné au versement de dommages et intérêts si le candidat apporte la preuve de son préjudice.

OFFRE OU PROMESSE UNILATÉRALE DE CONTRAT DE TRAVAIL

CONTENU DE L'OFFRE OU DE LA PROMESSE UNILATERALE DE CONTRAT DE TRAVAIL

- **Obligatoire**
 - Dénomination du poste
 - Durée du contrat (en particulier en cas de contrat à durée déterminée)
 - Période d'essai (le cas échéant)
 - Durée du travail (en particulier en cas de temps partiel)
 - Rémunération
- **Optionnel**
 - Lieu de travail
 - Date d'entrée en fonction
- **Recommandé**
 - Date limite pour l'acceptation du candidat

FORME DE L'OFFRE OU DE LA PROMESSE UNILATERALE DE CONTRAT DE TRAVAIL ET DE L'ACCEPTATION

- Il est recommandé de formaliser l'offre ou la promesse unilatérale de contrat de travail par écrit pour des raisons de preuve (lettre, courriel, etc).
- Il en va de même pour l'acceptation par écrit (signature de la lettre, courriel de réponse, etc).

PORTÉE DE L'OFFRE OU DE LA PROMESSE UNILATERALE DE CONTRAT DE TRAVAIL

POSSIBILITÉ DE RÉTRACTATION POUR L'EMPLOYEUR			OFFRE D'EMBAUCHE	PROMESSE D'EMBAUCHE
Avant l'acceptation du candidat	Délai d'acceptation	Avant le début du délai	OUI , tant que l'offre n'est pas parvenue au candidat	NON A défaut, l'employeur peut voir sa responsabilité contractuelle engagée et être condamné au versement de dommages et intérêts pour rupture abusive.
		Pendant le délai	NON , A défaut, l'employeur peut voir sa responsabilité extracontractuelle engagée et être condamné au versement de dommages et intérêts si le candidat apporte la preuve de son préjudice.	NON A défaut, l'employeur peut voir sa responsabilité contractuelle engagée et être condamné au versement de dommages et intérêts pour rupture abusive.
		Après la fin du délai	OUI	OUI
	Absence de délai d'acceptation	–	OUI , après un délai raisonnable	NON
Après l'acceptation du candidat	–	–	NON A défaut, l'employeur peut voir sa responsabilité contractuelle engagée et être condamné au versement de dommages et intérêts pour rupture abusive.	NON A défaut, l'employeur peut voir sa responsabilité contractuelle engagée et être condamné au versement de dommages et intérêts pour rupture abusive.

REDIGER UNE OFFRE OU PROMESSE UNILATERALE DE CONTRAT DE TRAVAIL AVEC



Cliquez sur Salariés ► Ajouter un salarié

Etape 1 : Remplissez les données

Points de contrôle (non exhaustif)

- Situations particulières (jeune, travailleur étranger, étudiant)
- Durée du CDD
- Durée de la période d'essai
- Possibilité de recourir à une convention de forfait
- Possibilité de recourir à un dispositif d'aménagement du temps de travail
- Durée minimale de travail
- Répartition du temps de travail
- SMIC et salaire minima conventionnel

Vous disposez d'informations précises au moment où vous en avez besoin

Nous prenons en compte vos dispositions conventionnelles

REDIGER UNE OFFRE OU PROMESSE UNILATERALE DE CONTRAT DE TRAVAIL AVEC agrume

Etape 2 : Préparez votre calendrier

POINTS DE CONTRÔLE

- Portée de l'engagement de l'employeur
- Date limite pour l'acceptation

Vous pouvez adapter le calendrier

Etape 2 : Editez les documents et lancez votre procédure

Les documents sont au format word si vous souhaitez les retravailler.

Agrume vous offre la possibilité de signer l'offre ou la promesse d'embauche électroniquement

Il n'y a plus qu'à suivre les étapes du calendrier.